Ce jeune anglais, installé en Haute-Savoie depuis l’âge de 3 ans et parfaitement assimilé et inséré, veut servir comme marin-pompier, mais l’administration refuse sa naturalisation

15/02/2026 à 16h01



Installé en Haute-Savoie depuis l’âge de 3 ans, Archie Morrissey, 23 ans, voit son projet d’intégrer le prestigieux bataillon des marins-pompiers de Marseille stoppé net. Né à Londres mais ayant grandi dans la vallée du Giffre, le jeune homme s’est vu refuser la nationalité française, condition indispensable pour candidater.

Engagé très tôt chez les jeunes sapeurs-pompiers, devenu pompier volontaire en 2021, il dépose en septembre 2023 une demande de naturalisation. Titulaire d’un BTS, employé comme agent polyvalent à Samoëns, il perçoit 1 628 euros nets mensuels et a récemment acquis un appartement. Malgré ces éléments, l’administration ajourne sa demande pour deux ans,

invoquant des “ressources insuffisantes et instables”. Son recours, examiné début février, a été rejeté.

Selon Le Dauphiné libéré, Archie Morrissey dénonce une situation qu’il estime incohérente : employé dans la fonction publique, il ne peut être titularisé faute de nationalité française. Cette absence de titularisation est ensuite retenue pour qualifier ses revenus d’instables.

Le délai administratif menace désormais son objectif : au-delà de 25 ans, il ne pourra plus candidater chez les marins-pompiers. “Quand on a un rêve depuis des années et qu’on vous dit que ce ne sera pas possible, ça bouleverse”, confie-t-il. Une lettre ouverte a été adressée au président de la République, Emmanuel Macron, pour demander un réexamen de son dossier. En attendant, le jeune homme poursuit son engagement comme pompier volontaire.

Le Midi Libre